

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CE)  
JEUDI 22 NOVEMBRE 2018**

Début: 17H40 Quorum: atteint

Secrétaire: Mireille VACANCE

Fin: 19h35

Personnes présentes : 12

Présentation des membres et signature de la feuille de présence

**Ordre du jour :**

1. Installations des instances. Principes de fonctionnement, date, heure, quorum, modalités, organisation. (VOTE).
2. Adoption du compte-rendu du 21 juin 2018
3. Bilan de la rentrée 2018 (primaire et secondaire).
4. Carte des emplois AEFE
5. Finances 2018 (contraintes et perspectives).
6. Formation continue
7. Actions, activités péri éducatives
8. Questions diverses : avancement du nouveau Projet d'établissement 2018-2021, CNED, achat de bus, sécurité,

**VOTE** de l'ordre du jour : pour : 12 à l'unanimité des présents contre : 0 abstention : 0

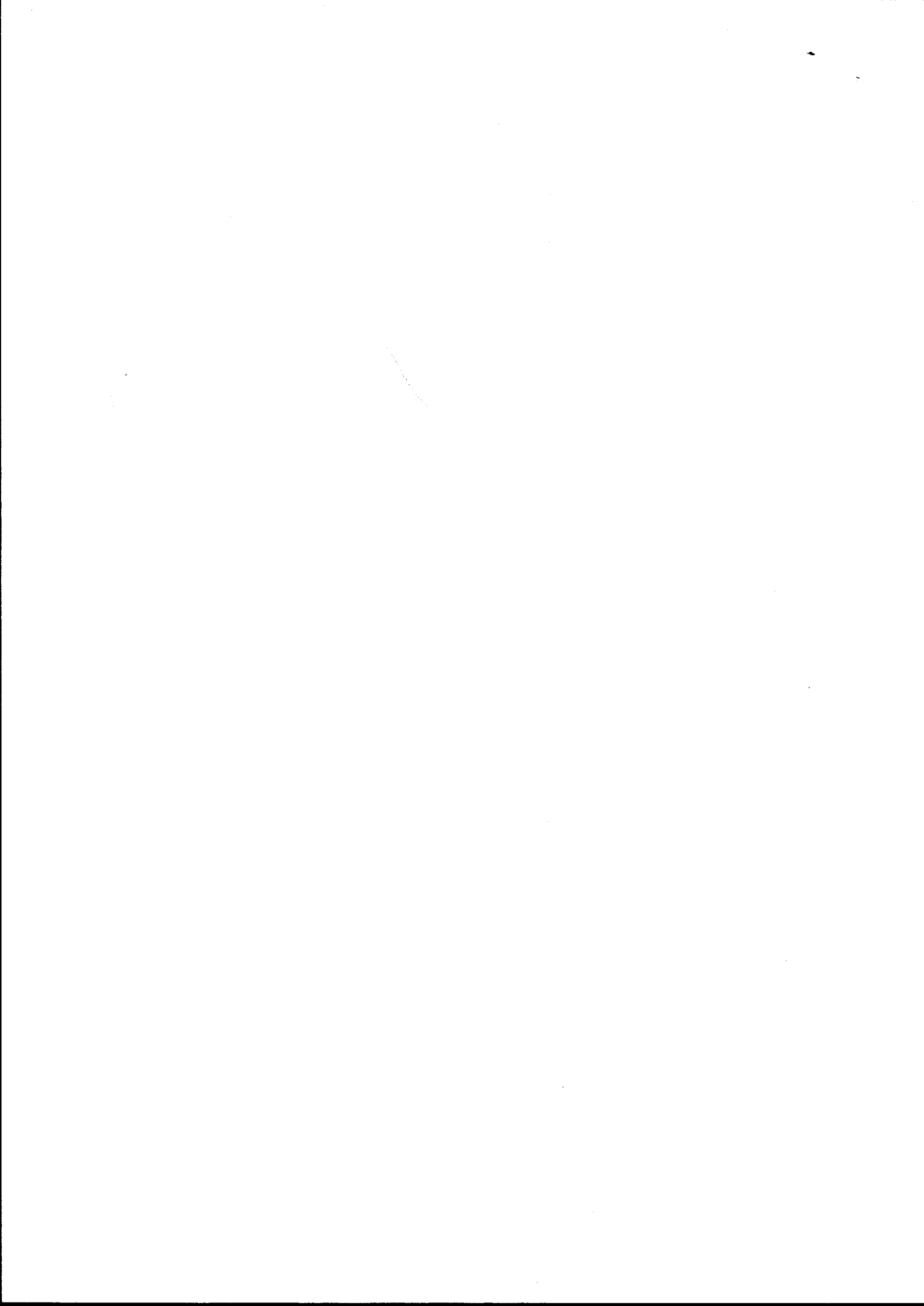
**1 Installations des instances****- Conseil d'établissement**

<i>Membres siégeant avec droit de vote</i>		
Membres de l'Administration (5)	Proviseur	Mme CHAN
	Directeur	M. LAURET
	DAF	Mme N'GOM
	CPE	Mme ALINGUE
	COCAC	Mme OUDJANI
Membres des représ de personnels enseignants et d'éducation (4)	1.	Mme VACANCE
	2.	M GALANGA
	3.	M SAMSON
	4.	Mme BODEYO
Représentant du personnel administratif et de service (1)	1.	M NGUEMADJI
Membres des représentants de parents d'élèves (3)	1.	Mme ALINGUE C.
	2.	
	3.	Mme PECHEUR
Membres des représentants des élèves (2)	1.	
	2.	M Mahamat Ismael
<i>Membres siégeant à titre consultatif</i>	Consul	M GIANNOULATOS
	Conseiller Consulaire	Mme GUIBORDEAU
Représentants du comité de gestion (2)	La Présidente	Mme ARTINE

Trois CE par an ; durée maximale 2 heures; ordre du jour connu 8 jours à l'avance ; questions diverses remontées 2 jours à l'avance. Vote à main levée ou à bulletin secret si demande. La Présidente demande à ce que les remises en main propre des convocations soient émargées. Les membres les recevant par mail doivent en accuser réception.

PV établi par secrétaire de séance, signé puis diffusé aux membres. PV adopté au CE suivant.

**- Conseil d'école**



Prépare les travaux du CE pour le 1<sup>er</sup> degré.

Se tient 3 fois par an avant le CE.

Composé de 15 enseignants et de 15 représentants de parents d'élèves.

– **Conseil du second degré**

Prépare les travaux du CE pour le 2<sup>nd</sup> degré.

Se tient 2 fois par an.

Composé de 3 membres de l'administration, 2 représentants des personnels enseignants et éducatifs, 1 représentant du personnel administratif et de service, 2 représentants de parents d'élèves, 1 représentant d'élèves.

Composé d'enseignants par disciplines et de professeurs principaux par niveaux.

– **Conseil pédagogique**

Se réunit pour toute question pédagogique. Formule des propositions à soumettre au CE. Prépare la partie pédagogique du CE.

– **Conseil de discipline**

Les sanctions prononcées peuvent être : avertissement, blâme, exclusion temporaire < 8 jours, exclusion définitive. Toute sanction est effacée du dossier après un an sauf exclusion définitive.

Composé de 3 membres de l'administration, 4 membres représentants de personnel enseignants et éducatif, 1 membre représentant de personnel administratif et de service, 3 représentants de parents d'élèves, 2 représentants d'élèves. Le vote est à bulletin secret.

– **Conseil école-collège**

Assure la continuité pédagogique entre le 1<sup>er</sup> degré et le 2<sup>nd</sup> degré. Composition équilibrée entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

– **Conseil de Vie Lycéenne**

Sont débattues toutes questions relatives aux conditions de vie de l'établissement. Formule des propositions à soumettre au CE. Composé de 10 lycéens élus pour 2 ans, des représentants de personnels et 2 représentants de parents d'élèves.

**VOTE:** pour : 12 contre : 0 abstention : 0

**2 Adoption de compte-rendu**

**VOTE:** pour : 12 contre : 0 abstention : 0

**3 Bilan de la rentrée 2018:**

- Equilibre des classes : moyenne de 23 élèves par classe en primaire et 15 élèves par classe pour les 2 cinquièmes
- Réunion parents-profs : participation des parents en baisse en primaire et collège
- Choix pédagogiques :

Au primaire : plus de maîtres que de classes.

Au secondaire : aide aux devoirs, AP, renforcement du Plan Local de Formation. Observations croisées et échanges de pratiques, préparation du bac 2021, enseignements d'exploration maintenus.

- participation au Plan de Formation Continue des Personnels.
- Vie scolaire
- Carte des emplois R2018
  - Personnel enseignant
  - Autres personnels

**4 Carte des emplois AEF**

- 12 postes de résident dont 1 non pourvu (SES)

- Fermeture du poste EEMCP2 SVT

**VOTE:** pour : 5 contre : 7 abstention : 0

- Demande d'ouverture de poste résident SVT

**VOTE:** pour : 11 contre : 0 abstention : 1

- Fermeture du poste EEMCP2 Maths

**VOTE:** pour : 4 contre : 5 abstention : 3

- Demande d'ouverture de poste résident MATHS

**VOTE:** pour : 10 contre : 1 abstention : 1

**5 État des finances 2018, impayés (contraintes et perspectives)**

- Budget du lycée de 1,8 milliards de FCFA.
- 84% des recettes viennent des frais de scolarité et d'inscription.
- 100% des impayés du 1<sup>er</sup> trimestre ont été récupérés.
- Les bourses s'élèvent à 230 millions de FCFA (13% de nos recettes).
- Perspectives 2019 (budget contraint) :  
Connexion internet (besoins grandissants avec le formation continue à distance).

